



SAINT-LOUIS AGGLOMERATION **Département du Haut-Rhin**

Recherche :

Un(e) exploitant(e) pour la buvette de son centre nautique de plein air « Pierre de Coubertin » à 68300 SAINT-LOUIS - Saisons 2019, 2020 et 2021 (de la mi-mai à début septembre).

Le présent avis concerne une convention d'occupation du domaine public portant sur la mise à disposition de la buvette du centre nautique de plein air « Pierre de Coubertin », rue du Docteur Hurst à 68300 SAINT-LOUIS.

Date limite de réception des candidatures :

Mardi 26 mars 2019 à 12h00

Critères de sélection des candidats :

Capacités techniques et professionnelles

Critères de choix de l'exploitant :

- Valeur technique appréciée notamment à la lecture de la note explicative fournie sur la mission à accomplir et les moyens utilisés pour assurer cette mission - **50%**
- Offre diversifiée et de qualité de produits alimentaires et boissons, dont notamment celle de produits respectueux d'une alimentation saine et équilibrée - **30%**
- Expérience en restauration rapide - **20%**

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

Saint-Louis Agglomération
Service juridique
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Téléphone : 03.89.70.90.75
Télécopie : 03.89.70.90.85
Email : juridique@agglo-saint-louis.fr